



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE **FOOTBALL**

PRESENTATION / OBJECTIFS

La section sportive scolaire de Football PIERRE BROSSOLETTE de NOGENT LE ROTROU (Eure et Loir) en collaboration avec L'ASSOCIATION SPORTIVE NOGENTAISE existe depuis la rentrée scolaire 2010.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en football et en futsal tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire. Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de joueurs. Les admissions se font après tests sportifs, examen du dossier scolaire et requièrent une validation médicale.

ORGANISATION

Elle accueille les jeunes scolarisés de la 6ème à la 3ème. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant d'avoir 2 séances d'entraînements hebdomadaires, soit 4 heures au total.

Ces heures viennent s'ajouter aux entraînements dans leur club. Les sportifs des sections ont la possibilité d'être internes.

Les installations et le collège étant très proches, le temps de déplacement pour se rendre de l'un à l'autre est réduit au minimum. La section sportive peut accueillir de 15 à 25 élèves. Elle s'adresse en priorité aux jeunes collégiens ayant un niveau confirmé en football. Les élèves représentent le collège lors des compétitions UNSS de niveau district à régional et seront formés au rôle d'arbitre.

La coordination de la section est assurée par M. Julien POUGET, professeur d'EPS au collège Brossolette.

L'enseignement de football est dirigé par M. LEPROUST David, entraîneur diplômé d'état (BEES1).

TEST D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le test d'entrée en section sportive aura lieu le **mercredi 25 avril 2018 de 13h00 à 15h30** au Stade Robert Huwart 35, Rue du Perche – 28400 Nogent Le Rotrou.

Attention, en cas d'acceptation, un certificat d'aptitude à la pratique compétitive du football et un électrocardiogramme seront demandés pour le jour de la rentrée. **Aucun entraînement ne sera possible sans dossier médical complet.**

ACCEPTATION

Une commission siègera le **18 mai 2018** pour examiner les dossiers des candidat(e)s prenant en compte les deux critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués)

La décision sera immédiatement notifiée aux familles par courrier. En cas d'acceptation, l'inscription sera validée sous réserve de la confirmation de l'aptitude médicale et du dépôt du dossier complet dans les délais.

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du Collège à partir du **lundi 19 février 2018** ou téléchargeables sur le site du district d'Eure et Loir : « www.eure-et-loir.fff.fr ».

Les dossiers de candidature sont à rendre au secrétariat du Collège avant le **lundi 16 avril 2018**.

Pour tout renseignement, contacter :

Collège Pierre BROSSOLETTE - Secrétariat

4, Avenue du Président Kennedy

28400 Nogent Le Rotrou

☎ : 02-37-52-22-27

☎ : 02-37-52-87-04

ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr

ou

M.LEPROUST David

leproust.david@orange.fr